



Ministère du Travail et des Affaires Sociales
B.P. 1413 Kigali

A traiter par	JG
Date entrée	22/12/95
N° Classement	3460/21

Jeunesse
CPC
28.12.95

Réf. : Monsieur le Responsable du
Annexe : C.C.D.F.P. RUBUNGO.
Objet : Lettre du 18/09/95

Monsieur le Responsable,

Faisant suite à votre lettre du 18/9/95 relative à la demande d'un fonds de roulement en vue de redémarrer les activités de maçonnerie ;

J'ai le regret de porter à votre connaissance que le Ministère du Travail et des Affaires Sociales ne dispose pas de tels fonds. Toutefois, vous pouvez vous adresser au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Associatif et préciser les prix du matériel dont vous avez besoin pour qu'il puisse vous être utile.

Le Ministre du Travail et des Affaires Sociales

Pie MUGABO



C.P.I.

- Monsieur le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Associatif
KIGALI.
- Monsieur le Directeur du C.P.D.F.P.
KIGALI - RURAL.

→ Jeunesse
Nous n'avons pas de fonds
pour nos Centres. Siuzi
nuro ko turabura izo
gukha ce DPP. Canu
4-1-96

Attention
Rurungu 5
8/1/96